

**DELIBERATION****2024/05****BILAN 2023 DES CESSIONS ET DES ACQUISITIONS**

L'an deux mille vingt-quatre le 12 avril, à 14 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Guise, au siège de la Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 7, Représentés : 3, Votants : 10

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etaient représentés : Mme Christelle MAES par Mme Marie DETERME, M. Jean-Luc EGRET par Mme Marie-Claire FORTIN et M. Thierry VERDAVINE par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Etaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Patrick FEUILLET, M. Vincent LAMOUREUX, M. Laurent MARLOT, M. Jean-François PAGNON et M. Gilles QUEILLE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Bernadette HEDIART.

Conformément aux dispositions de l'article L.2313-1 alinéa 8 du Code Général des Collectivités Territoriales traitant de la publicité des budgets et des comptes et issues de la loi n°95-127 du 8 février 1995, il appartient au Comité syndical de se prononcer sur le bilan des acquisitions et des cessions immobilières opérées par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de Thiérache au cours de l'année 2023.

Monsieur le Président indique qu'au titre de l'exercice 2023, ce bilan ne fait apparaître aucune acquisition et aucune cession.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

APPROUVE le bilan 2023 des acquisitions et des cessions tel que présenté par Monsieur le Président ;

PRECISE que la présente délibération et le bilan des acquisitions et des cessions d'immeubles de l'année 2023 seront annexés au compte administratif 2023 du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Secrétaire de séance

Bernadette HEDIART